



ÉLECTION 2025

SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Candidature soutenue par le SNCS-FSU



GREVY, Stéphane

LP2i Bordeaux

Section 04 du Comité national de la recherche scientifique - Collège A1

Chères et chers collègues,

Je suis candidat à l'élection de la section du 04 du Comité National de la Recherche Scientifique.

Je suis persuadé que les missions d'intérêt général de la section, bien que difficiles et chronophages, sont extrêmement importantes et qu'il fait partie de notre rôle de chercheur de s'y investir pendant quelques années. Comme la plupart d'entre vous le savent, j'ai été membre élu et secrétaire scientifique de la section 01 2021-25. Au-delà de l'expérience très enrichissante, nous avons travaillé avec les collègues des différents collèges dans un respect mutuel, de manière collégiale et toujours en ayant pour objectif le sens de l'intérêt collectif, et je suis fier du travail que nous avons accompli collectivement. Fort de cette expérience, je souhaite me représenter pour un second mandat. Je m'engage à promouvoir le dialogue et l'écoute entre les membres, forts de leurs diverses expériences, afin que les décisions prises soient celles de la section toute entière et que chacun en prenne la responsabilité. Je m'engage à avoir un dialogue ouvert et constructif avec la direction de l'institut, en particulier pour ce qui concerne la politique de recrutement. De la même façon, je m'engage à ce que la section soit à l'écoute des collègues sur le terrain, en particulier au travers des "tourniquets" durant lesquels ses membres visitent les laboratoires donnant lieu à des rapports publics ayant pour but de contribuer à l'amélioration du fonctionnement des unités et donc, in fine, favoriser une recherche d'excellence dans l'institut.

Depuis toujours, ma vision du CNRS est celle d'un lieu d'élaboration de la connaissance et sa complémentarité avec l'enseignement supérieur est essentielle. Je suis attaché à un organisme dans lequel la politique scientifique se décide par des échanges entre les acteurs de la recherche en laissant suffisamment de liberté et de temps pour que des idées nouvelles puissent émerger et arriver à maturité. Cependant, chacun sait que le paysage de la recherche est aujourd'hui plus complexe : soutien de base des laboratoires limité, besoin de trouver des financements multiples sur des appels à projets limités dans le temps, pression pour produire une recherche *visible*, nombre d'embauches faible et sur des postes essentiellement fléchés... Dès lors, il est pour moi essentiel de m'engager à ce que l'évaluation de l'activité scientifique et des chercheurs par les pairs au sein d'une instance collégiale représentative et indépendante, ce qui est dans l'ADN même du CNRS, reste une prérogative du Comité national. La multiplication des CPJ dont les recrutements se font par comités ad-hoc ou la récente émergence des "KeyLabs" vont à rebours de ces principes et la future section 04 devra être vigilante pour défendre notre modèle de recherche.

Dans ce contexte, je m'engage à exercer mes fonctions d'élu en accord avec ma vision du CNRS et en respectant la diversité et les particularités de chacun.e, d'émettre des avis guidés par mon propre jugement scientifique et non par des indicateurs numériques. Je m'engage à défendre l'idée que l'emploi scientifique doit rester principalement permanent en limitant les recours aux emplois temporaires souvent incompatibles avec les objectifs d'une recherche ambitieuse et de long terme. Les politiques de site entraînant des situations locales qui peuvent être difficiles, je serai vigilant à ce que l'IN2P3 soutienne l'ensemble de ses personnels dans les différents laboratoires. Bien sûr, je m'engage à ne pas demander de promotion durant la mandature.

Depuis mes débuts en thèse, et après un séjour postdoctoral aux États-Unis, j'ai travaillé dans 4 laboratoires de l'IN2P3 (IPN-Orsay, LPC-Caen, GANIL et le LP2i-Bordeaux ex-CENBG) dans lesquels j'ai exercé une activité de recherche au sein de grandes collaborations internationales. J'ai eu l'occasion de prendre des responsabilités auprès d'un grand équipement scientifique (coordinateur du spectromètre LISE-GANIL), d'être responsable scientifique d'un projet (PIPERADE dans le cadre de DESIR@SPIRAL2) soutenu par différentes instances (ANR, Région, IN2P3, Université ...) et de prendre des responsabilités importantes dans l'encadrement de la recherche comme directeur adjoint du CENBG ou responsable de la Division Physique du GANIL. J'ai encadré de nombreux doctorant.e.s et post-doctorant.e.s et je suis depuis 2023 directeur de l'école européenne Joliot-Curie. Enfin, j'ai été secrétaire scientifique de la section 01 durant la dernière mandature. Ces expériences multiples seront pour moi des atouts afin de mener à bien les missions d'évaluation, d'analyse et de recrutement de la section tout en connaissant les difficultés quotidiennes que nous rencontrons tous pour mener à bien nos recherches.

LE SNCS-FSU SOUTIENT AUSSI

dans le collège B1 de la section 04

LOUIS D'ERAMO, LPCA

THOMAS STREBLER, CPPM

PIERRE VAN HOVE, IPHT

Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats du SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU rassemble le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNCS-FSU s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Face au HCERES, totalement technocratique, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que l'évaluation des laboratoires du CNRS soit pleinement confiée aux sections du Comité national.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNCS-FSU exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

Voter pour les candidates et candidats SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des chercheuses et des chercheurs qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS**, avec notamment l'évaluation des laboratoires du CNRS confiée en totalité aux sections du Comité national ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.

 **VOTEZ SNCS-FSU !**

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

